

Synthèse au 1^{er} juillet 2012

15 812

c'est le nombre de demandeurs de logement social en Haute-Savoie au 1^{er} juillet 2012, soit une progression de 6,8 % depuis le début de l'année et 6,2 % sur un an.

Les services de l'État et l'association PLS.ADIL74, en partenariat avec l'Union Sociale de l'Habitat 74 (USH 74), proposent, dans ce second numéro, un état de la situation de la demande en logement social dans le département à la fin du premier semestre 2012.

En Haute-Savoie, la demande a fortement augmenté depuis le début de l'année 2012. Elle atteint au 1^{er} juillet 2012 un niveau record avec 15 812 ménages en attente d'un logement locatif social. De plus, cette demande n'est pas exhaustive car certains ménages éligibles au logement locatif social ne se manifestent pas forcément, notamment ceux ayant des revenus intermédiaires.

29 % de ces demandeurs, soit 4 617, sont déjà logés dans le parc HLM et souhaitent obtenir une mutation au sein du parc. En conséquence, 11 195 sont demandeurs pour être logés dans le parc de logements sociaux.

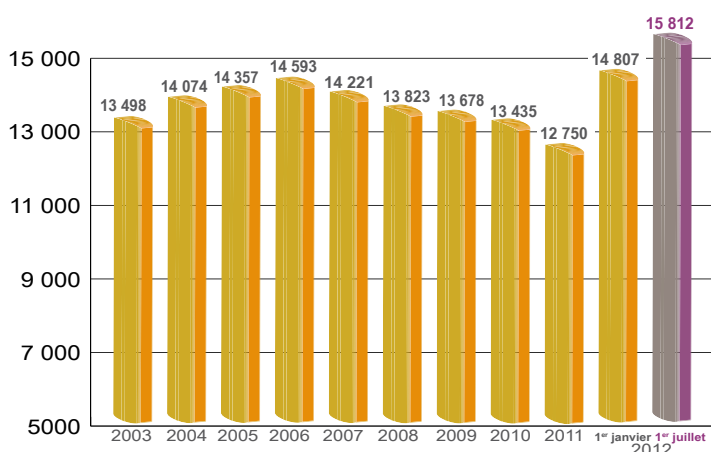
Les familles monoparentales représentent près du quart des demandeurs.

Un demandeur sur dix a moins de 25 ans.

Les demandeurs concernés par le handicap (demandeurs ayant rempli le complément handicap, ceux ayant coché le motif handicap et les demandeurs âgés de plus de 75 ans n'ayant pas rempli le complément handicap et pas coché le motif handicap) représentent 8,1 % du total des demandeurs.



Évolution du nombre de demandeurs de logement social au 1^{er} janvier depuis 10 ans jusqu'au 1^{er} juillet 2012



On constate une **progression constante de la demande entre 2003 et 2006** et une **diminution de celle-ci entre 2007 et 2011.**

Depuis 2008, l'augmentation du nombre de livraisons de logements sociaux (780 livraisons en 2008, 922 en 2009, 1 124 en 2010, 1 194 en 2011) a permis de faire baisser le nombre de demandeurs par la progression du nombre d'attributions.

Toutefois, depuis le mois de février 2012, le seuil de 15 000 demandeurs a été dépassé pour atteindre en juillet le chiffre record de 15 812.



11 138 demandeurs relèvent des logements très sociaux

Sur les 15 812 demandeurs, 93 % sont éligibles au logement social de référence (PLUS : prêt locatif à usage social). 29 % d'entre eux, soit 4 288, sont déjà logés en HLM.

70 % des demandeurs (11 138) ont des ressources inférieures à 60 % des plafonds HLM, donc éligibles à un logement de type PLAI

(prêt locatif aidé d'intégration). 29 % d'entre eux, soit 3 209, sont déjà logés en HLM.

51 % des demandeurs ont des ressources inférieures à 40 % de ces mêmes plafonds.

12 % des demandeurs sont bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active).

Répartition des demandeurs par bassin de vie

Bassin de vie	Nombre de demandeurs juillet 2012	Évolution juillet 2011/2012
Annecy	6 445	+10,7 %
Chablais	2 402	+12,5 %
Avant pays	939	+11,4 %
Genevois	4 614	+1,8 %
Moyenne vallée de l'Arve	2 190	+5,8 %
Pays du Mont-Blanc	963	+0,2 %

L'échantillon sur le Giffre, trop faible, n'est pas présenté.

Sur les douze derniers mois, le Chablais affiche la plus forte évolution : +22,5 %.

Toutefois, la **demande** est **extrêmement forte** sur les bassins de vie des deux grandes agglomérations avec près de 6 500 demandeurs sur **Annecy** et 4 600 sur le **Genevois**. **A eux seuls, ces deux territoires concentrent 70 % de la demande en logement social.**



Près de 24 % des demandeurs sont ou seront prochainement en grande situation de précarité

Les principaux motifs de la demande sont :

- actuellement ou prochainement sans logement : **23,8 % des demandeurs**, contre 20,6 % début 2012. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation du nombre de demandeurs "sans logement ou en logement temporaire" (+19 %) et "en procédure d'expulsion" (+57 %).
- logement trop petit : **19 %**
- logement trop cher : **16 %**
- demande suite à un changement de situation familiale : **11 %**

Par ailleurs, 731 demandeurs sont logés dans des foyers ou centres d'hébergement et 333 le sont dans des conditions précaires (camping, sans abri, hôtel ou squat). Depuis le mois de janvier, ces données ont augmenté respectivement de 35 et 15 %.



1 003 ménages en délai anormalement long

En Haute-Savoie, le délai anormalement long pour bénéficier d'un logement est fixé à 36 mois. Au titre de la loi DALO du 5 mars 2007, tout demandeur de logement locatif social en délai anormalement long reconnu prioritaire et devant être logé d'urgence par la commission de médiation et qui n'a pas reçu d'offre de logement peut introduire un recours devant la juridiction administrative pour que son logement ou son relogement soit ordonné.

10 666 demandeurs ont déposé une demande depuis moins de 12 mois ; 4 143 ont un délai d'attente compris entre 12 et 36 mois.

Début juillet 2012, 1 003 ménages attendaient un logement depuis plus de 36 mois, représentant 6,3 % du total des demandes.





63 ménages prioritaires au relogement DALO

En 2012, le nombre de recours auprès de la commission de médiation pour le droit au logement opposable (DALO) est en augmentation. Au cours du **1^{er} trimestre 2012**, cette commission a examiné **235 recours** :

- 202 recours amiables en vue d'une offre de logement

- 33 en vue d'une offre d'hébergement

soit une hausse de 12 % des recours par rapport au 1^{er} trimestre 2011.

La commission a pris 89 décisions favorables :

- 63 ménages ont été reconnus prioritaires pour un relogement au titre du DALO

- 26 ménages ont été reconnus prioritaires pour un hébergement ou assimilé dont 9 recours logements réorientés vers un hébergement.

392 ménages prioritaires sur la réservation sociale du contingent préfectoral

Au 1^{er} semestre 2012, la réservation sociale du contingent préfectorale est en forte hausse. Cette réservation sociale représente 20% du parc locatif social en Haute-Savoie soit environ 7 600 logements. En complément de la convention cadre de réservation de logements de l'État 2011-2013 signée entre le préfet et le président de l'USH 74, 9 conventions individuelles ont été signées avec les bailleurs sociaux.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, **715 dossiers** ont été **étudiés** par les services de l'État, soit une **augmentation de 28 %** des demandes par rapport au 1^{er} semestre 2011.

392 ménages représentant **54,8 % des demandes étudiées** ont été inscrits sur la **liste des ménages prioritaires** pouvant bénéficier de logements sur la réservation sociale soit une hausse de plus de 78 % par rapport au 1^{er} semestre 2011.

Conclusion

Dans ce second numéro, dont les données sont arrêtées début juillet 2012, l'analyse de la demande en logement locatif social fait apparaître un nombre de demandeurs record : **15 812 ménages sont en attente d'un logement locatif social dans le département de la Haute-Savoie.**

- 93 % d'entre eux sont éligibles à un logement social de référence et 70 %, ayant des ressources inférieures à 60 % des plafonds HLM, à un logement très social de type PLAI.

- La progression du nombre de demandeurs actuellement ou prochainement sans logement est préoccupante (près de 24 % du nombre total des demandeurs).

- La demande est toujours extrêmement forte sur les bassins de vie des deux grandes agglomérations du département : Annecy et le Genevois.

- Les ménages dont le délai d'attente est anormalement long (+36 mois) sont, eux aussi, plus nombreux qu'au mois de janvier 2012 : +4 %.

Ainsi, la hausse du nombre de demandeurs de logement locatif social nécessite une mobilisation forte et coordonnée des acteurs du logement en Haute-Savoie pour répondre aux besoins des territoires et des ménages notamment les ménages modestes.

Comité de rédaction : Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie - service Habitat - 15 rue Henry Bordeaux 74 998 Annecy cedex 9

Direction départementale de la Cohésion sociale de la Haute-Savoie - service Logement Hébergement
7 rue Dupanloup 74040 Annecy cedex

Association Pour le logement savoyard (PLS) - ADIL74 - avenue de Chambéry 74 998 Annecy